

Avis de constitution

SOCIETE « ENTREPRISE AGRICOLE ANGELEDON »

Siège ABIDJAN COCODY SICOI-LOT 772-ILOT 28,
Lot 772, Ilot 28

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/09/2025, et enregistrés au CEPICI le 08/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE AGRICOLE
ANGELEDON »

Objet :

- Agriculture ;
- Commerce de matériels agricoles ;
- Transport ;
- Import/ export ;
- Bâtiment et travaux publics (BTP) ;
- Etudes et formations
- Commerce de biens et services ;
- Commerce générale.

Et pour la réalisation de l'objet social

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY SICOGI-LOT 772-ILOT 28,
Lot 772, Ilot 28

Dirigeant(s) Mme KAH EPOUSE WOUNE BLEKA ANGELE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-12531 du 01/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°74979/GTCA/RC/2025 du 01/12/2025

